

NOTICE RELATIVE A L'INTENTION DE VOTE AUX ELECTIONS EUROPEENNES**RÉALISÉ PAR ODOXA POUR MASCARET, PUBLIC SENAT ET LA PRESSE REGIONALE**

Première publication sur le site www.odoxa.fr – Mardi 28 mai, à 05h00

Article 2 :

- ✓ **Organisme ayant réalisé le sondage :** Odoxa
- ✓ **Commanditaire(s) :** MASCARET, PUBLIC SENAT ET LA PRESSE REGIONALE
- ✓ **Nombre de personnes interrogées :** Echantillon de 991 Français représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus
- ✓ **Dates de réalisation :** 23 et 24 mai 2024

Article 3 :

- ✓ Le pourcentage de personnes n'ayant pas répondu à chacune des questions est indiqué sur le rapport de l'enquête disponible sur le site www.odoxa.fr
- ✓ **Gratification :** Gratification sous la forme de points cumulables et dont la valeur s'élève à 0,675 € pour un questionnaire complété.
- ✓ **Redressement :** une pondération a été effectuée selon les critères socio-démographiques (sexe, âge, profession de l'interviewé, région et catégorie d'agglomération), le vote à l'élection présidentielle de 2022 et aux élections européennes de 2019.

Questions posées

Q0. Etes-vous inscrit(e) sur les listes électorales ?

- Oui
- Non

Aux inscrits

Q1. Si les élections européennes avaient lieu dimanche prochain, iriez-vous voter ?

- Oui, certainement
- Oui, probablement
- Non, probablement pas
- Non, certainement pas

Uniquement à ceux qui comptent aller voter

Q2. Si les élections européennes avaient lieu dimanche prochain, pour laquelle des listes suivantes y aurait-il le plus de chances que vous votiez ?

- Une liste de Lutte Ouvrière conduite par Nathalie Arthaud
- Une liste du Nouveau Parti Anticapitaliste-Révolutionnaires conduite par Selma Labib
- Une liste du Parti révolutionnaire-Communistes conduite par Olivier Terrien
- Une liste du Parti des Travailleurs conduite par Camille Adoue
- Une liste de l'Association nationale des communistes conduite par Charles Hoareau
- Une liste de la France Insoumise conduite par Manon Aubry
- Une liste de la Gauche Unie du Parti communiste Français (PCF) et du MRC conduite par Léon Deffontaines
- Une liste de République souveraine conduite par Georges Kuzmanovic
- Une liste du Parti Socialiste et de Place Publique conduite par Raphaël Glucksmann
- Une liste de PACE-Parti des citoyens européens conduite par Audric Alexandre
- Une liste Pour une autre Europe conduite par Jean-Marc Fortané
- Une liste du Parti radical de gauche, des Régions et Peuples Solidaires et de Volt conduite par Guillaume Lacroix
- Une liste de Nouvelle Donne conduite par Pierre Larrourou
- Une liste des Ecologistes (ex-Europe Ecologie Les Verts) conduite par Marie Toussaint
- Une liste du Parti Animaliste conduite par Hélène Thouy
- Une liste d'Equinoxe conduite par Marine Cholley
- Une liste « Paix et décroissance » conduite par Michel Simonin
- Une liste Ecologie positive et Territoires conduite par Yann Wehring
- Une liste de La Ruche citoyenne conduite par Lorys Elmayan
- Une liste d'Ecologie au centre conduite par Jean-Marc Governatori
- Une liste de Renaissance, du Modem, d'Horizons et de l'UDI conduite par Valérie Hayer
- Une liste de l'Alliance rurale conduite par Jean Lassalle
- Une liste des Républicains conduite par François-Xavier Bellamy
- Une liste Union populaire républicaine conduite par François Asselineau
- Une liste de Forteresse Europe conduite par Pierre-Marie Bonneau

- Une liste des Patriotes et de la Voie du peuple conduite par Florian Philippot
- Une liste du Rassemblement National conduite par Jordan Bardella
- Une liste de Reconquête conduite par Marion Maréchal
- Une liste du Changement citoyen conduite par Léopold-Edouard Deher-Lesaint
- Une liste « Décidons nous-mêmes » conduite par Philippe Ponge
- Une liste de Free Palestine Party conduite par Nagib Azergui
- Une liste du Parti pirate conduite par Caroline Zorn
- Une liste du mouvement Rester libre conduite par Edouard Husson
- Une liste de France libre conduite par Francis Lalanne
- Une liste « Défendre les enfants » conduite par Gaël Coste-Meunier
- Une liste de Démocratie représentative conduite par Hadama Traoré
- Une liste d’Espéranto langue commune, menée par Laure Patas d’Illiers
- Vous comptez voter blanc ou nul
- Vous ne savez pas

Q3. Etes-vous sûr(e) de votre choix ou pourriez-vous changer d’avis ?

- Vous êtes sûr(e) de votre choix
- Vous pourriez changer d’avis

Mention : tout sondage est affecté de marges d'erreurs

Dans cet échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 2,5% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5].

Toute publication de ce sondage doit comporter la mention suivante : « La marge d'erreur des résultats d'ensemble s'établit, selon le score visé, entre plus ou moins 1,4 et 3,1 points ».

Précisions sur les marges d'erreur

Chaque sondage présente une incertitude statistique que l'on appelle marge d'erreur. Cette marge d'erreur signifie que le résultat d'un sondage se situe, avec un niveau de confiance de 95%, de part et d'autre de la valeur observée. La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon ainsi que du pourcentage observé.

Taille de l'Echantillon	Si le pourcentage observé est de ...					
	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
800	1,5	2,5	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Lecture du tableau : Dans un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 2,5% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [17,5 ; 22,5]. Dans un échantillon approchant 500 personnes (535 personnes se déclarant certaines de voter), si le pourcentage observé est de 20% la marge d'erreur est égale à 3,6% : le pourcentage réel est donc compris dans l'intervalle [16,4 ; 23,6].

L'opinion tranchée

Les **intentions de vote** ont été établies auprès des personnes inscrites sur les listes électorales (892 personnes) sûres d'aller voter et ayant exprimé une intention de vote, soit 459 individus.

Avec ces effectifs, les marges d'erreur des intentions de vote s'établissent selon le score visé, entre plus ou moins 1,9 et 4,2 points.

Toute personne peut consulter la notice de ce sondage auprès de la commission des sondages.

Structure

	Base non pondérée	% non pondéré	Coefficient Pondération	Base pondérée	% pondéré
Total	991	100,0%		991	100,0%
Sexe					
Un homme	475	47,9%	0,99	472	47,6%
Une femme	516	52,1%	1,01	519	52,4%
Age					
18-24 ans	92	9,3%	1,10	102	10,2%
25-34 ans	149	15,0%	0,98	146	14,7%
35-49 ans	241	24,3%	1,00	241	24,3%
50-64 ans	236	23,8%	1,03	242	24,4%
65 ans et +	273	27,5%	0,96	261	26,3%
CSP/Profession					
Agriculteur, indépendant, chef d'entreprise	51	5,1%	0,87	45	4,5%
Cadre et profession intellectuelle supérieure	108	10,9%	0,89	96	9,7%
Profession intermédiaire	164	16,5%	0,89	146	14,7%
Employé	186	18,8%	0,90	167	16,9%
Ouvrier	136	13,7%	0,93	126	12,7%
Retraité	203	20,5%	1,37	278	28,1%
Elève / étudiant	57	5,8%	0,90	52	5,2%
Autre inactif	86	8,7%	0,94	81	8,2%
Catégorie d'agglomération					
Rural	232	23,4%	0,89	206	20,8%
Moins de 20 000 hab	165	16,6%	1,08	177	17,9%
De 20 000 à 99 999 hab	133	13,4%	1,06	141	14,2%
100 000 hab et plus	294	29,7%	1,04	306	30,9%
Agglomération parisienne	167	16,9%	0,96	161	16,2%
Région					
Région Parisienne	200	20,2%	0,91	183	18,5%
Nord	64	6,5%	0,94	60	6,1%
Est	77	7,8%	1,08	83	8,4%
Bassin Parisien Est	77	7,8%	0,96	74	7,5%
Bassin Parisien Ouest	89	9,0%	1,01	90	9,0%
Ouest	116	11,7%	1,18	137	13,8%
Sud Ouest	102	10,3%	1,11	114	11,5%
Sud Est	130	13,1%	0,94	122	12,3%
Méditerranée	136	13,7%	0,95	129	13,0%